

গণপ্রজাতন্ত্রী বাংলাদেশ সরকার
আইন, বিচার ও সংসদ বিষয়ক মন্ত্রণালয়
আইন ও বিচার বিভাগ
বিচার শাখা-১
www.lawjusticediv.gov.bd

নং-১০.০০.০০০০.১২৫.২৫.০০৩.২১.২০৯

তারিখঃ ২৩ জ্যৈষ্ঠ ১৪২৮ বঙ্গাব্দ
০৬ জুন ২০২১ খ্রিস্টাব্দ

বিজ্ঞপ্তি

United Nations Stabilization Mission in DR Congo (MONUSCO) এ বিচার বিভাগীয় কর্মকর্তা হিসেবে Civillian Justice/ Prosecution Adviser এর উদ্দেশ্যে বাংলাদেশ জুডিসিয়াল সার্ভিসে কর্মরত মহিলা বিচারকগণের নিকট হতে আবেদন আহবান করা যাচ্ছে। এতদসংক্রান্ত উক্ত পদের বিস্তারিত তথ্যাবলি এবং নির্ধারিত আবেদন ফরম বিজ্ঞপ্তির সাথে সংযুক্ত করা হলো। চাকরিতে স্থায়ী এবং ন্যূনতম ০৫ (পাঁচ) বছরের বিচারিক অভিজ্ঞতাসম্পন্ন অগ্রহী ও যোগ্য মহিলা বিচারকগণকে নির্ধারিত ফরমে আগামী ০৮/০৬/২০২১ তারিখের মধ্যে আবশ্যিকভাবে নিম্নোক্ত ঠিকানায় আবেদন (হার্ড কপি ও সফট কপি) প্রেরণ করার জন্য অনুরোধ করা হলো :

ঠিকানা	জনাব মোহাম্মদ রহমত আলী, সিনিয়র সহকারী সচিব বিচার শাখা-১, আইন ও বিচার বিভাগ আইন, বিচার ও সংসদ বিষয়ক মন্ত্রণালয়, বাংলাদেশ সচিবালয়, ঢাকা।
ইমেইল	rahamatalirazamar@gmail.com
মোবাইল	০১৮১৮ ২৬৫৩৪৩

সংযুক্তিঃ বর্ণনামতে (১৬ ফর্দ)।

৪৮৮
০৬/০৬/২১
(মোঃ শাহাবুদ্দিন)
সিনিয়র সহকারী সচিব
ফোন : ৯৫৪৫৪৩১।

বিতরণ : (জ্যেষ্ঠতার ক্রমানুসারে নয়) :

- ১। সিনিয়র সচিব, বাংলাদেশ জাতীয় সংসদ সচিবালয়, ঢাকা।
[দৃঃ আঃ যুগ্মসচিব (আইন)]।
- ২। সচিব, নির্বাচন কমিশন সচিবালয়, শেরেবাংলা নগর, ঢাকা।
[দৃঃ আঃ যুগ্মসচিব (আইন)]।
- ৩। সচিব, তথ্য মন্ত্রণালয়, বাংলাদেশ সচিবালয়, ঢাকা।
- ৪। সচিব, বাংলাদেশ সরকারি কর্মকমিশন সচিবালয়, আগারগাঁও, ঢাকা।
- ৫। রেজিস্ট্রার জেনারেল, বাংলাদেশ সুপ্রীম কোর্ট, ঢাকা।
- ৬। জেলা ও দায়রা জজ,.....(সকল)।
- ৭। মহানগর দায়রা জজ,.....(সকল)।
- ৮। বিভাগীয় বিশেষ জজ,.....(সকল)।
- ৯। মহাপরিচালক (আইন), দুর্নীতি দমন কমিশন, সেগুনবাগিচা, ঢাকা।
- ১০। পরিচালক, জাতীয় আইনগত সহায়তা প্রদান সংস্থা, ১৪৫, বেইলী রোড, ঢাকা।
- ১১। রেজিস্ট্রার, আন্তর্জাতিক অপরাধ ট্রাইব্যুনাল, ঢাকা।
- ১২। চেয়ারম্যান, নিম্নতম মজুরী বোর্ড, ভোপখানা রোড, ঢাকা।
- ১৩। চেয়ারম্যান, কাস্টমস, এক্সাইজ ও ভ্যাট অ্যাপীলেট ট্রাইব্যুনাল, মতিঝিল, ঢাকা।

- ১৪। চেয়ারম্যান, ট্যাকসেস আপীলেট ট্রাইব্যুনাল, ঢাকা।
- ১৫। চেয়ারম্যান, শ্রম আপীল ট্রাইব্যুনাল, ঢাকা।
- ১৬। চেয়ারম্যান, শ্রম আদালত,.....(সকল)।
- ১৭। চেয়ারম্যান, ১ম/২য় কোর্ট অব সেটেলম্যান্ট, সেগুবাগিচা, ঢাকা।
- ১৮। বিশেষ জজ,.....(সকল)।
- ১৯। বিচারক, নারী ও শিশু নির্যাতন দমন ট্রাইব্যুনাল,.....(সকল)।
- ২০। বিচারক, জননিরাপত্তা বিঘ্নকারী অপরাধ দমন ট্রাইব্যুনাল,.....(সকল)।
- ২১। বিচারক, দ্রুত বিচার ট্রাইব্যুনাল,(সকল)।
- ২২। বিচারক, সাইবার ট্রাইব্যুনাল,.....(সকল)।
- ২৩। বিচারক, মানব পাচার অপরাধ দমন ট্রাইব্যুনাল,.....(সকল)।
- ২৪। বিচারক, সিকিউরিটিজ এক্সচেঞ্জ কমিশন, ঢাকা।
- ২৫। বিচারক, পরিবেশ আপীল আদালত,.....(সকল)।
- ২৬। বিচারক, সন্ত্রাস বিরোধী বিশেষ ট্রাইব্যুনাল,.....(সকল)।
- ২৭। সচিব, জাতীয় মানবাধিকার কমিশন, ঢাকা।
- ২৮। সচিব, বাংলাদেশ বিশ্ববিদ্যালয় মঞ্জুরী কমিশন, আগারগাঁও, ঢাকা।
- ২৯। সচিব, বাংলাদেশ বার কাউন্সিল, ঢাকা।
- ৩০। সচিব, আইন কমিশন, ১৫ কলেজ রোড, ঢাকা।
- ৩১। সচিব, বাংলাদেশ জুডিসিয়াল সার্ভিস কমিশন সচিবালয়, ১৫ কলেজ রোড, ঢাকা।
- ৩২। পরিচালক (প্রশাসন), বিচার প্রশাসন প্রশিক্ষণ ইনস্টিটিউট, ১৫ কলেজ রোড, ঢাকা।
- ৩৩। মাননীয় মন্ত্রীর একান্ত সচিব, আইন, বিচার ও সংসদ বিষয়ক মন্ত্রণালয়।
- ৩৪। চীফ জুডিসিয়াল ম্যাজিস্ট্রেট,.....(সকল)।
- ৩৫। চীফ মেট্রোপলিটন ম্যাজিস্ট্রেট,.....(সকল)।
- ৩৬। আইন উপদেষ্টা, কাস্টমস হাউজ, চট্টগ্রাম।
- ৩৭। আইন কর্মকর্তা, পুলিশ হেডকোয়ার্টার্স, ঢাকা।
- ৩৮। আইন কর্মকর্তা, বর্ডার গার্ড, পিলখানা, ঢাকা।
- ৩৯। আইন কর্মকর্তা, বন্দর কর্তৃপক্ষ, চট্টগ্রাম।
- ৪০। স্পেশাল ম্যাজিস্ট্রেট, চট্টগ্রাম সিটি কর্পোরেশন, চট্টগ্রাম।
- ৪১। স্পেশাল ম্যাজিস্ট্রেট, চট্টগ্রাম উন্নয়ন কর্তৃপক্ষ, চট্টগ্রাম।
- ৪২। রেজিস্ট্রার, পাবর্ত্য ভূমি বিরোধ নিষ্পত্তি কমিশন, খাগড়াছড়ি।
- ৪৩। রেজিস্ট্রার, প্রশাসনিক আপীল ট্রাইব্যুনাল, ঢাকা।
- ৪৪। রেজিস্ট্রার, প্রশাসনিক ট্রাইব্যুনাল,.....(সকল)।
- ৪৫। সচিব মহোদয়ের একান্ত সচিব, আইন ও বিচার বিভাগ।
- ৪৬। প্রোগ্রামার, আইন ও বিচার বিভাগ (ওয়েবসাইটে প্রকাশের জন্য অনুরোধ করা হলো)।
- ৪৭। গার্ড ফাইল।
- ৪৮। অফিস কপি।

United Nations



Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

REFERENCE: DPO/OROLSI/2021/01934

The Secretariat of the United Nations presents its compliments to the Permanent Missions of Member States to the United Nations and has the honour to invite their Governments to nominate non-uniformed civilian justice experts for service with the United Nations Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO) as government-provided personnel.

The Secretariat invites Member States to submit completed official United Nations Personal History Profiles for Non-Uniformed Civilian Government-Provided Personnel in respect of their nominated candidates, and to certify that the nominees meet the requirements as set forth in the attached terms of reference. Candidates who are ultimately selected will be expected to serve for a period of 12 months from the time of their deployment, with the possibility of an extension.

The nomination of women candidates is strongly encouraged. Member States are expected to nominate at least 30 per cent women candidates for service. In line with the 2018 Uniformed Personnel Gender Parity Strategy of the Department of Peace Operations (DPO), equally qualified women will be given priority consideration for selection. Nominations comprised of men only may not be accepted.

The Secretariat requests the Permanent Missions to forward their nominations by e-mail to Ms. Julia Jaeckle (julia.jaeckle@un.org) with copy to Ms. Annika Kovar (kovar@un.org) by 11 June 2021. The Secretariat will also accept nominations after this deadline, on a rolling basis. As nominated personnel may also be considered for service with other United Nations peace operations with similar requirements, the Secretariat would be grateful if the nominating government would indicate in the submission whether it agrees to the candidate being considered for service in other United Nations peace operations.

The Secretariat wishes to outline that it is the responsibility of the nominating government to ensure that each candidate it nominates has not been convicted of, or is not currently under investigation or being prosecuted for, any criminal offence, or any violation of international human rights law or international humanitarian law. In the case of nominees who have been investigated for, charged with or prosecuted for any criminal offence but were not convicted, the nominating government is requested to provide information regarding the investigation(s) or prosecution(s) concerned. The nominating government is also requested to certify that it is not aware of any allegations against its nominated candidates that they have been involved, by act or omission, in the commission of any acts that may amount to violations of international human rights law or international humanitarian law.

The Secretariat recalls that the responsibilities of personnel who are engaged to serve in United Nations peace operations are exclusively international in character. Such personnel are to perform their functions under the authority of, and in full compliance with, the instructions of the Secretary-General of the United Nations. Persons acting on his behalf of the Secretary-General

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

88-
-28-

and are required not to seek or accept instructions in regard to the performance of their duties from any government or from any other authority external to the United Nations. While serving with the United Nations, such personnel will enjoy the legal status of "experts on mission" in accordance with Article VI of the 1946 Convention on the Privileges and Immunities of the United Nations.

The Guidelines on Non-Uniformed Civilian Government-Provided Personnel on Assignment with United Nations Peacekeeping and Special Political Missions, dated 1 April 2015, reference 2015.01, shall be applicable to government-provided justice personnel. The Secretariat recalls that it is the Government's responsibility to make copies of this document available to government-provided justice personnel prior to their deployment.

The Secretariat further recalls that any government-provided personnel may be repatriated on disciplinary grounds for any breach of the United Nations standards of conduct, as substantiated through appropriate investigation. In the case of repatriation due to disciplinary grounds, for failing to meet or dishonesty in regards to meeting minimum requirements for service in the Mission, misrepresentations, for personal reasons upon request of the individual, or upon request of the contributing Member State, the contributing Member State will be responsible for all travel-related expenses.

The Justice and Corrections Service, Office of Rule of Law and Security Institutions, Department of Peacekeeping Operations, is the designated focal point for all issues related to the selection, recruitment, deployment, rotation, transfer and repatriation of government-provided justice personnel.

The Secretariat of the United Nations avails itself of this opportunity to renew to the Permanent Missions of Member States to the United Nations the assurances of its highest consideration.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a flourish.

26/05/21

United Nations
Job Description
May 2021

Title: Civilian Justice/Prosecution Adviser (3 posts)
Status: Expert on Mission (non-uniformed government-provided personnel)
Organizational Unit: United Nations Stabilization Mission in DR Congo (MONUSCO)
Duty Station: Within the Mission area according to operational requirements
Report to: Chief, Justice Support Section
Duration: 12 months (extendable)
Estimated Start Date: As soon as possible

Background:

Security Council resolution 1925 (2010) paragraph 12 (d) mandated MONUSCO to "support national and international efforts to bring perpetrators to justice, including by establishing Prosecution Support Cells to assist military justice authorities in prosecuting persons arrested by the *Forces Armées de la République Démocratique du Congo* (FARDC)". The Prosecution Support Cells (PSCs), comprised of Military Prosecutions Advisers, Civilian Justice/Prosecution Advisers, Criminal Police Investigation Advisers and Military Investigation Advisers, provide expert advice, logistical support, on-the-job training and mentoring to national authorities in the conduct of investigations and prosecution of war crimes and crimes against humanity, with a special emphasis on sexual violence and other violent crimes.

The PSCs are implemented under the *Memorandum of Understanding between MONUSCO and the Government of the Democratic Republic of Congo on the operational framework between the military justice authorities and the PSCs*, dated 19 December 2011. The PSCs aim to strengthen the capacity of the FARDC to investigate and prosecute the most serious crimes, including sexual violence.

Responsibilities:

Under the overall authority of the Chief of the Justice Support Section, and the direct supervision of the PSCs Coordinator, the Civilian Justice/Prosecution Adviser will advise prosecutors in processing the most serious crimes, including war crimes and crimes against humanity, with a special emphasis on homicide and sexual violence. The Adviser will provide advisory, capacity-building and mentoring support to national counterparts, but will not be directly engaged in conducting investigations, prosecuting or adjudicating cases.

In particular, he/she will:

1. Provide technical advice and expertise to military prosecutors on the methods and techniques employed during all phases of the prosecution process, including case development, interviewing victims, witnesses, and suspects, gathering and safeguarding evidence, preparing evidence for trial, and presenting a case before the court;
2. Support national authorities in the development of strategies to ensure the effective investigation and prosecution of international crimes, with emphasis on sexual violence crimes;
3. Assist in the development and application of standard operating procedures, investigation and prosecution guidelines and checklists, forms for briefs and other documents for DRC military prosecutors, in line with international standards and best practices;
4. Assist DRC military prosecutors in the recording, documenting, and filing of all cases prosecuted with the support of PSCs;
5. Support national authorities in building strategies for data collection and analysis to identify criminal trends and patterns;
6. Participate in donor outreach to mobilize additional support and funding for PSCs;
7. Participate in analysing data collected and generated by the PSCs, as well as in the assessment of results obtained as requested by national officials;
8. Contribute to the development of a communications strategy to raise awareness of the local population of the work of Congolese justice authorities including the role of the PSCs; and

9. Perform related functions as assigned by the Chief, Justice Support Section or her/his delegate.

Competencies:

- **Professionalism** - Demonstrated ability to prosecute complex criminal cases of serious violent crimes, including homicide or sexual violence. Knowledge of transnational organized crime such as cross-border crime and terrorism. Knowledge of theories, concepts and approaches relevant to prosecution. Knowledge of interviewing and interrogating techniques and practical experience in interviewing victims, witnesses and suspects. Experience in leading and cross-examination of witnesses, as well as experience in making substantial legal arguments before military tribunals, civilian courts or international tribunals. Demonstrated ability to incorporate gender perspectives and ensure the equal participation of women and men in all areas of work.
- **Planning and Organizing** - Clearly defines goals that are consistent with agreed strategies. Identifies priority activities and tasks; Ability to work efficiently under pressure on difficult assignments within tight deadlines and possibly in hardship conditions in the field; Modifies priorities as needed. Allows sufficient time and resources for completion of tasks; Takes into account risks and develops contingencies during planning; Controls and adjusts plans and actions as needed.
- **Teamwork** - Works collaboratively with colleagues to achieve organizational goals; Solicits the contribution of others by valuing their ideas and expertise; Is willing to learn from others; Supports and acts in accordance with the final decision of the group, even when that decision does not reflect its own position; Shares the successes of the team and assumes joint responsibility for the failures. Good interpersonal skills and ability to establish trust and build professional relationships with national counterparts and colleagues from varied cultures and professional backgrounds.
- **Communication**- Excellent communication (spoken, written and presentation) skills and ability to explain, demonstrate and teach theories, concepts, approaches and techniques relevant to prosecution of serious crimes. Adapts language, tone, style and presentation to the audience; Demonstrates openness in information sharing and keeps people informed.
- **Judgment/Decision-making** - Sound judgment in dealing with sensitive and confidential matters.

Qualifications:

Education:

Advanced university degree (master's or equivalent) in law, or alternatively, a combination of a first-level university degree and proven experience working as a prosecutor or investigator of serious crimes.

Work experience:

At least five years of experience as a prosecutor, judge, legal adviser, lawyer or investigator in a national justice system or an international organization or an international or mixed criminal tribunal. Experience in cases of serious violent crimes such as homicide and sexual violence as well as transnational organized crime such as cross-border crime and terrorism is desirable. Experience working on the investigation, prosecution or adjudication of war crimes and crimes against humanity is an asset. Experience working in a civil law system is required. Experience in working in a multi-cultural environment outside the applicant's country of nationality or in a peacekeeping environment is an advantage. Experience in mentoring is also an advantage.

Languages:

Fluency (oral and written) in French is required. Working level knowledge of English is desirable.

Other skills:

Ability to meet other minimum requirements for United Nations peacekeeping operations, including obtaining a valid United Nations driver's licence after deployment. Ability to draft reports and set up presentations clearly formulating United Nations positions on international standards. Good knowledge of computer tools, including Word, Excel, Outlook and/or PowerPoint, is required.

20
22

The "Guidelines on Non-Uniformed Civilian Government-Provided Personnel on Assignment with United Nations Peacekeeping and Special Political Missions", dated 1 April 2015, reference 2015.01, are applicable to government-provided justice personnel.

In accordance with the Policy on Human Rights Screening of UN Personnel, all individuals who seek to serve with the UN are requested to make "self-attestation" that s/he has not committed any serious criminal offences and has not been involved in violations of international human rights or international humanitarian law. The exact wording of the self-attestation is outlined in para. 5.2 of the above-mentioned Policy. The final decision on the selection of an individual to serve with the UN will also be subject to human rights screening.

United Nations



Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE

NEW YORK, NY 10017

RÉFÉRENCE: DPO/OROLSI/2021/01934

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments aux missions permanentes des États membres auprès des Nations Unies et a l'honneur d'inviter leurs gouvernements à désigner des experts civils de la justice appelés à servir dans le cadre de la Mission de Stabilisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUSCO) en qualité de « personnel fourni par des gouvernements ».

Le Secrétariat convie les États membres à dûment remplir la notice personnelle de l'ONU prévue à cet effet et à certifier qu'ils remplissent les critères requis définis dans les termes de référence ci-joints. Les personnes sélectionnées seront appelées à servir pendant une période de douze mois à partir de la date de leur déploiement, avec la possibilité d'une extension.

La nomination de candidates femmes est fortement encouragée. Nous nous attendons à ce que les États membres proposent parmi leurs candidatures au moins 30 pour cent d'officiers femmes au service. Conformément à la stratégie globale de 2018 du Département des opérations de paix (DOP) sur la parité entre les sexes, la priorité pour la sélection sera accordée aux femmes ayant les mêmes qualifications. Les propositions de candidatures composées uniquement d'hommes peuvent être refusées.

Le Secrétariat demande instamment les missions permanentes de transmettre leur dossier de candidature par voie électronique à Mme Julia Jaeckle (julia.jaeckle@un.org) en faisant suivre une copie à Mme Annika Kovar (kovar@un.org), le 11 juin 2021 au plus tard. Le Secrétariat acceptera également des candidatures au-delà de la date limite fixée, de manière continue. Les personnels désignés peuvent également être considérés pour service au sein d'autres opérations de paix des Nations Unies. A cet égard, le Secrétariat serait reconnaissant aux gouvernements soumettant des candidatures d'indiquer s'ils acceptent que le candidat soit pris en compte pour servir au sein d'autres opérations de paix des Nations Unies.

Le Secrétariat souligne qu'il incombe au gouvernement qui présente la ou les candidature(s) de s'assurer qu'aucun(e) candidat(e) n'ait été condamné(e) et ne fasse pas l'objet d'enquêtes ou de poursuites judiciaires pour des infractions pénales, y compris des violations du droit international des droits humains ou du droit international humanitaire. Si une personne a fait l'objet d'enquêtes ou a été accusée ou poursuivie pour infraction pénale sans qu'il y ait eu condamnation, le gouvernement est prié de fournir des renseignements sur les enquêtes ou poursuites en question. Le gouvernement qui présente la candidature est aussi prié d'attester par écrit n'avoir connaissance d'aucune allégation avec implication d'un candidat ou d'une candidate, du fait d'une action ou omission de sa part, dans la perpétration d'actes qui constituent des violations du droit international des droits humains ou du droit international humanitaire.

Le Secrétariat rappelle que les responsabilités dévolues au personnel désigné pour servir dans le cadre d'opérations de paix des Nations Unies revêtent un caractère exclusivement international. Ce personnel doit s'acquitter de ses tâches sous l'autorité du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et selon ses instructions ou celles de personnes agissant en son

- 025 -
[Signature]

nom et est tenu ni de solliciter, ni d'accepter d'instructions, dans l'exercice de ses fonctions, d'aucun gouvernement ni d'aucune autre autorité en dehors de l'ONU. Pendant la durée de son service auprès de l'Organisation, ce personnel jouira du statut juridique d'"expert(e) en mission" conformément à l'article VI de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de 1946.

Les « Lignes Directrices sur le personnel civil fourni par des gouvernements et affecté aux opérations de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales des Nations Unies », en date du 1 avril 2015, et portant la référence 2015.01, s'appliqueront au personnel judiciaire fournie par des gouvernements. Le Secrétariat rappelle qu'il est de la responsabilité du gouvernement de faire des copies de ces instructions permanentes disponibles au personnel fourni par des gouvernements avant leur déploiement.

Il tient en outre à indiquer que toute personne dont il aura été déterminé qu'une faute grave a été commise, telle que définie par les instructions permanentes établies à l'intention du personnel du secteur pénitentiaire fourni par des gouvernements et affecté aux opérations de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales des Nations Unies, dans l'exercice de ses fonctions sera rapatriée et toutes les dépenses afférentes à son rapatriement seront à la charge de l'État membre concerné.

Le Service des questions judiciaires et pénitentiaires du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité du DOP coordonne toutes les questions relatives à la sélection, au recrutement, au déploiement, à la relève, au transfert et au rapatriement de ce personnel.

Le Secrétariat saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des États membres auprès de l'Organisation les assurances de sa très haute considération.

[Signature]

06-11-15

Nations Unies
Description de tâche
Mai 2021

Titre du Poste : Conseiller Civil en Poursuites Judiciaires (3 posts)
Statut : Expert en mission (personnel civil fourni par des gouvernements)
Organisation : Mission de Stabilisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUSCO)
Lieu d'affectation : Dans la zone de la mission selon les besoins opérationnels
Supervision : Chef de la Section d'Appui à la Justice
Durée : 12 mois (extensible)
Date de début estimée : Dès que possible

Contexte :

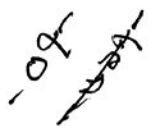
Le Conseil de Sécurité à travers sa résolution 1925 (2010), l'alinéa (d) du paragraphe 12, a autorisé la MONUSCO «d'appuyer l'action menée aux niveaux national et international pour que les auteurs de ces violations soient traduits en justice, notamment en mettant en place des cellules d'appui aux poursuites judiciaires pour aider les autorités des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) chargées de la justice militaire à poursuivre les personnes arrêtées par les FARDC». Les Cellules d'Appui aux Poursuites (CAP), composées des Conseillers Militaires en Poursuites, Conseillers Civil en Poursuites, Conseillers Policier en Enquête et Conseillers Militaire en Enquête ont pour tâche de fournir des conseils d'expert et des avis techniques ainsi qu'un appui logistique dans le cadre des enquêtes et poursuites menées sur les crimes les plus graves, notamment les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. L'accent est mis sur les crimes de violences sexuelles ainsi que d'autres crimes violents.

Les CAP sont mises en œuvre dans le cadre du Protocole d'Accord entre la MONUSCO et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo du 19 décembre 2011. Les CAP visent à renforcer la capacité des FARDC à enquêter et poursuivre les crimes graves, y compris les crimes de violence sexuelle.

Responsabilités :

Sous l'autorité du Chef de la Section d'Appui à la Justice, et sous la supervision directe du Coordinateur des CAPs, le Conseiller Civil en Poursuites Judiciaires fournira des conseils aux procureurs dans le traitement des dossiers des crimes les plus graves, y compris les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, avec un accent particulier sur l'homicide et les crimes de violences sexuelles. Le Conseiller fournira un soutien consultatif, de renforcement des capacités et de mentorat aux homologues nationaux, mais ne sera pas directement impliqué dans la conduite des enquêtes, des poursuites ou des jugements. En particulier, il/elle doit :

1. Fournir des conseils techniques et une expertise aux procureurs militaires sur les méthodes et techniques employées durant toutes les phases du processus de poursuite, y compris la préparation du dossier, l'interrogatoire des victimes, des témoins et des suspects, la collecte et la sauvegarde des preuves, la préparation des éléments de preuve et la présentation des preuves devant le tribunal.
2. Appuyer les autorités nationales dans l'élaboration des stratégies visant à garantir l'efficacité des enquêtes et des poursuites relatives aux crimes internationaux, en mettant l'accent sur les crimes de violence sexuelle.
3. Aider à l'élaboration et à l'application de procédures opérationnelles standard, de lignes directrices et de listes de contrôle pour les enquêtes et les poursuites, de formulaires pour les mémoires et autres documents destinés aux procureurs militaires de la RDC, conformément aux normes internationales et aux meilleures pratiques.
4. Aider les procureurs militaires de la RDC à enregistrer, documenter et classer tous les cas poursuivis avec le soutien des CAPs.
5. Appuyer les autorités nationales dans l'élaboration des stratégies de collecte et d'analyse des données pour identifier les tendances criminelles et modes opératoires.
6. Participer à la sensibilisation des donateurs afin de mobiliser des appuis additionnels et un financement supplémentaire pour les CAPs.

- 
7. Participer à l'analyse des données collectées et générées par les CAPs, ainsi qu'à l'évaluation des résultats obtenus à la demande des responsables nationaux.
 8. Contribuer à l'élaboration d'une stratégie de communication pour sensibiliser la population locale au travail de la justice congolaise, y compris le rôle des CAPs.
 9. Effectuer les tâches connexes assignées par le chef de la Section d'appui à la Justice ou son délégué.

Compétences

- **Professionalisme** : aptitude avérée à poursuivre des affaires pénales complexes de crimes violents graves, y compris des homicides ou des crimes de violence sexuelle ; connaissance de la criminalité transnationale organisée tels que la criminalité transfrontalière et le terrorisme ; connaissance des théories, des concepts et des approches relatifs aux poursuites. Connaissance des techniques d'entrevue et d'interrogation et expérience pratique de l'interrogation des victimes, des témoins et des suspects. Expérience de la conduite et du contre-interrogatoire de témoins, ainsi que de l'expérience de la présentation d'arguments juridiques substantiels devant des tribunaux militaires, des tribunaux civils ou des tribunaux internationaux. Aptitude démontrée à incorporer des perspectives spécifiques et à assurer la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines d'activité.
- **Planification et Organisation** - Définit clairement les buts qui soient compatibles avec les stratégies convenues. Identifie les activités et tâches prioritaires. Aptitude à travailler efficacement sous pression sur des tâches difficiles dans des délais serrés et éventuellement dans des conditions difficiles sur le terrain. Modifie les priorités selon les besoins. Alloue suffisamment de temps et des ressources pour l'accomplissement des tâches. Prévoit les risques et les contingences lors de la planification. Contrôle et ajuste les plans et les actions si nécessaires.
- **Travail d'équipe** - Travaille en collaboration avec les collègues pour atteindre les objectifs de l'organisation. Sollicite la contribution des autres en valorisant leurs idées et expertise. Est prêt à apprendre des autres. Soutient et agit conformément à la décision finale du groupe, même lorsque cette décision ne reflète pas sa propre position. Partage les réussites de l'équipe et assume la responsabilité conjointe des échecs. Bonnes aptitudes interpersonnelles et aptitude à établir la confiance et à établir des relations professionnelles avec des homologues nationaux et des collègues de différentes cultures et des milieux professionnels variés.
- **Communication** - Excellentes compétences en communication (orale, écrite et de présentation) et capacité d'expliquer, de démontrer et d'enseigner des théories, des concepts, des approches et des techniques utiles à la poursuite de crimes graves. Adapte le langage, le ton, le style et la présentation en fonction de l'audience. Fait preuve d'ouverture dans le partage de l'information et tient les gens informés.
- **Jugement et Prise de Décision** - Jugement raisonnable dans le traitement de questions sensibles et confidentielles.

Qualifications :

Education :

Diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou équivalent) en droit ou, à défaut, combinaison d'un diplôme universitaire de premier cycle et d'une expérience avérée en tant que procureur ou enquêteur de crimes graves.

Expérience professionnelle :

Au moins cinq années d'expérience en tant que procureur, juge, conseiller juridique, avocat ou enquêteur dans un système de justice national ou une organisation internationale ou un tribunal pénal international ou mixte. Une expérience dans des cas de crimes violents graves tels que l'homicide et la violence sexuelle ainsi que la criminalité transnationale organisée tels que la criminalité transfrontalière et le terrorisme est souhaitable. Une expérience de travail dans le cadre d'enquêtes, de poursuites ou d'arbitrage dans le cadre de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité est un atout. Expérience de travail dans le système de droit civil est nécessaire. Une expérience de travail dans un environnement multiculturel en dehors du pays d'origine du candidat ou dans un environnement de maintien de la paix est un avantage. L'expérience du mentorat est également un avantage.

Connaissances linguistiques :

Maîtrise (oral et écrit) du français est requise. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Autres qualifications :

Aptitude à remplir d'autres conditions minimales pour être affecté à des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, notamment obtenir un permis de conduire des Nations Unies en cours de validité après le déploiement. Aptitude à rédiger des rapports et monter des présentations formulant clairement les positions des Nations Unies sur les enquêtes menées en respectant les standards internationaux. Bonne connaissance et maîtrise de l'outil informatique, notamment Word, Excel, Outlook et/ou PowerPoint, est indispensable.

Les "Lignes Directrices sur le personnel civil fourni par des gouvernements et affecté aux opérations de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales des Nations Unies", du 1^{er} avril 2015, référence 2015.01, sont applicables au personnel judiciaire fournie par des gouvernements.

Conformément à la politique de vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme pour les personnels des Nations Unies, toutes les personnes désirant servir avec les Nations Unies sont priées de faire elles-mêmes, une certification qu'il/elle n'a commis/e aucun crime et n'est pas impliqué(e) dans des violations des droits de l'homme ou du droit international humanitaire. Le libellé exact de cette certification est contenu dans le paragraphe 5.2 de textes ci-dessus mentionnés. La décision finale de sélection d'un individu pour servir avec les Nations Unies sera également soumise à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme.

Annexe 1

Notice personnelle de l'Organisation des Nations Unies pour le personnel fourni par les gouvernements

Renseignements personnels

Nom de famille :	Prénom :	Autres(s) prénom(s) :	
Homme/Femme :	Date de naissance (jj/mm/aa) : / /	Lieu de naissance :	
Numéro du passeport :	Date d'expiration du passeport : / /	Disponible pour déploiement (mois/année) : /	Lieu de départ à privilégier :

Coordonnées (nécessaires pour organiser un entretien et l'expédition des effets personnels)

Adresse personnelle :	Téléphone :
	Adresse électronique :
Adresse professionnelle :	Téléphone :
	Adresse électronique :

Formation

Nom de l'établissement	Fréquenté	Diplômes et certificats obtenus
	De/à	

Expérience professionnelle (Veuillez indiquer tous les postes que vous avez occupés en commençant par votre dernier poste ou votre poste actuel, selon le cas.)

Fonctions actuelles

Désignation exacte du poste :	De (mois/année) /	À (mois/année) /
Nom de l'employeur :	Adresse de l'employeur :	
Nom du supérieur hiérarchique: Téléphone : Adresse électronique :	Nombre de subordonnés :	Motifs de votre départ :
Description des attributions		Réalisations importantes

108-
108-
108-

--	--

Postes précédents (du plus récent au plus ancien)

Désignation exacte du poste :	De (mois/année) /	À (mois/année) /
Nom de l'employeur :	Adresse de l'employeur :	
Nom du supérieur hiérarchique: Téléphone : Adresse électronique :	Nombre de subordonnés :	Motifs de votre départ :
Description des attributions		Réalisations importantes
Désignation exacte du poste :	De (mois/année) /	À (mois/année) /
Nom de l'employeur :	Adresse de l'employeur :	
Nom du supérieur hiérarchique: Téléphone : Adresse électronique :	Nombre de subordonnés :	Motifs de votre départ :
Description des attributions		Réalisations importantes
Désignation exacte du poste :	De (mois/année) /	À (mois/année) /
Nom de l'employeur :	Adresse de l'employeur :	
Nom du supérieur hiérarchique: Téléphone : Adresse électronique :	Nombre de subordonnés :	Motifs de votre départ :
Description des attributions		Réalisations importantes

06-
2024

--	--

Emplois précédents auprès de l'Organisation des Nations Unies ou d'autres opérations de paix

Année :	Mission et poste :

Renseignements généraux

Certains facteurs limitent-ils votre aptitude à travailler dans votre domaine d'activité?	
Non ☐	Oui. Fournissez des précisions : ☐
Certains facteurs limitent-ils vos possibilités de déplacement?	
Non ☐	Oui. Fournissez des précisions : ☐

Compétences professionnelles spécialisées (Veuillez indiquer si vous avez une expérience dans des domaines spécialisés.)

Compétences	Oui/Non ☐ / ☐	Précisions
	Oui/Non ☐ / ☐	
	Oui/Non ☐ / ☐	
	Oui/Non ☐ / ☐	
	Oui/Non ☐ / ☐	
	Oui/Non ☐ / ☐	
	Oui/Non ☐ / ☐	
	Oui/Non ☐ / ☐	
	Oui/Non ☐ / ☐	
	Oui/Non ☐ / ☐	

Aptitudes linguistiques

(Pour les langues autres que votre langue maternelle, inscrivez la lettre correspondant à votre niveau en utilisant le code figurant sous le tableau.)

Langue maternelle :				
Autres langues	Compréhension orale	Expression orale	Compréhension écrite	Expression écrite

-02-2-

CODE :

A- Niveau professionnel : Je peux travailler de manière autonome dans cette langue et je peux notamment rédiger des rapports et d'autres documents écrits. Je suis capable de participer activement aux réunions qui se déroulent dans cette langue et même de les diriger.

B- Bonne connaissance : Je suis capable de suivre des échanges professionnels et d'y participer malgré une maîtrise imparfaite de la grammaire et de la syntaxe. Je peux parler au téléphone, lire et comprendre des documents de travail et rédiger des courriers simples.

C- Connaissance limitée : Je comprends des conversations et des textes simples.

Compétences en informatique

Logiciels que vous savez utiliser :					
Word	Excel	PowerPoint	Access	Outlook	Lotus
Oui/Non ☐ / ☐	Oui/Non ☐ / ☐	Oui/non ☐ / ☐	Oui/Non ☐ / ☐	Oui/Non ☐ / ☐	Oui/Non ☐ / ☐
Autres compétences ou expérience :					

Conduite automobile

Êtes-vous titulaire d'un permis de conduire valide depuis les deux dernières années?	Oui/Non ☐ / ☐
Savez-vous conduire un véhicule tout terrain?	Oui/Non ☐ / ☐

Déontologie et discipline

J'atteste que je n'ai pas commis d'infraction pénale et que je n'ai pas été condamné ni poursuivi pour ce type d'infractions. J'atteste que je n'ai commis aucune violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, que ce soit par action ou par omission.	Signature du (de la) candidat(e)
Ou Je ne suis pas en mesure d'attester ce qui précède pour les motifs suivants :	Signature du (de la) candidat(e)

Je confirme que les informations ci-dessus sont vraies, complètes, exactes et ne contiennent pas de fausse déclaration ou d'omission importante :

Date : / /	Signature du (de la) candidat(e)
--------------------	---

La Mission permanente d..... auprès de l'Organisation des Nations Unies certifie que le (la) candidat(e) n'a été condamné(e) pour aucune infraction pénale et qu'il (elle) ne fait pas actuellement l'objet d'une enquête ou de poursuites pour ce type d'infractions ou pour une violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire.

La Mission permanente d..... certifie également qu'à sa connaissance, le (la) candidat(e) n'a commis aucune violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, que ce soit par action ou par omission.

La Mission permanente d..... auprès de l'Organisation des Nations Unies atteste que le (la) candidat(e) susmentionné(e) remplit bien les critères fixés pour le poste à pourvoir.

Date : / /	Signature du Représentant de la Mission permanente Nom : Coordonnées :
--------------------	---